



Une

La ville de Nantes 30 juillet 1871.

Liberté et Santé.

Nous avons la satisfaction d'annoncer qu'un de nos compagnons, Mr Boutry interrogé depuis une quinzaine de jours, vient d'être mis en liberté. Un seul libéré par jour, c'est bien peu sans doute, mais enfin ceci est une preuve qu'on ne nous oublie pas tout à fait, et nous sommes bien obligés à qui de droit de songer à nous. Et même si les élargissements continuent dans les mêmes proportions, nous avons le doux espoir d'être libres dans quelques centaines de jours ; ce qui est déjà quelque chose. Il ne faut pas être exigeant dans les conditions où nous sommes.

Toutefois je me permettrai de faire à nos juges quelques observations. Un poète et plusieurs étrangers a exprimé en vers, l'idée suivante : La liberté est comme la santé ; on n'en connaît le prix que lorsqu'on l'a perdue.

Ceci peut s'appliquer directement à nous ; car il est certain que naguère encore nous parlions de liberté sans nous en rendre bien compte, avant d'avoir été exilés sur ces pontons ; et que jamais nos aspirations vers elle n'ont été si ardentes et si vives. Non seulement, la liberté est pour nous comme la santé, mais elle serait la santé elle-même, si elle nous était rendue ; car en nous privant de la première a-t-on bien songé qu'on n'arriverait à rien moins qu'à nous priver aussi de la seconde. Et en nous rendant promptement justice, c'est à dire en faisant libres ces honnêtes gens, les innocents, on eût réussi à sauver l'une pour nous faire goûter l'autre avec un nouveau bonheur. Tandis que si l'on tarde à nous rendre à nos familles, notre santé s'altérant ici chaque jour de plus en plus deviendra si frêle et si chétive que la liberté n'aura plus d'attraits pour nous. C'est une alternative à méditer.

Il y a peut-être une grande question dont l'importance est toute exceptionnelle pour ceux mêmes qui nous retiennent. Le nombre des innocents entre sans contredit pour une immense majorité dans le chiffre des arrestations. Tous ces innocents, il faut bien le dire et je l'avoue pour ma part, sont plus ou moins mécontents des actes arbitraires dont ils ont été victimes. Leur mécontentement s'accroît à mesure que leur détention se prolonge et que leur santé s'affaiblit : car rien ne rend irascible comme une maladie chronique et si cela dure elles seront nombreuses ici, si vous laissez plus longtemps sous les verrous ces pauvres gens qui ont déjà tant souffert, vous courez le risque de vous attirer leur mépris et la haine éternels de leurs esprits devenus malades peut être à cause de vous et il n'en est guère pas un peut être qui n'ait une famille, des parents, des amis même tous disposés à partager leur indignation. Ceci

forme une immense partie de la population parisienne sans compter les nombreuses attaches qu'un grand nombre d'entre nous ont en province songez y donc bien, vous conseils de guerre ou commission armée, gouvernement qui pouvez sans doute hâter la solution si vous ne le faites pas vous assumerez une grave responsabilité. Il y a peut être dans la prolongation indéfinie de la détention des innocents des germes de nouveaux troubles ou du moins de nouvelles agitations des esprits. Et pourtant notre pauvre France a besoin de toute autre chose. Il lui faut maintenant le calme et la paix pour conduire à la prospérité : elle a déjà trop souffert des cruels déchirements qui viennent d'y jeter la désolation et l'horreur.

Si au contraire la liberté était immédiatement rendue à ceux qui la méritent à ceux à qui elle est due beaucoup d'entre nous pourraient, reviendraient encore promptement à la santé et ne songeraient pas à autre chose qu'à jouir le plus gaiement possible de cette nouvelle liberté. On essaierait sans doute d'excuser notre détention jusqu'à ce jour, en disant qu'il était difficile de prendre sur nous en peu de temps tous les renseignements nécessaires.

Page 2

Peu à peu les esprits et les petites rancœurs se calmeraient ; on pourrait espérer pour longtemps la paix et la tranquillité ; le travail et le commerce reprendraient leur essor : la France redeviendrait prospère. Que nos juges y songent donc et que le gouvernement y songe aussi !

Signé Jules Le Petit

_____ . _____

Boutade

*La mer était houleuse et taquinait la quille du ponton qui dansait comme une jeune fille
qui court après les ----
suivant leur bon caprice
les agents de police
nous avaient tous tout pris
nous n'avions donc sue nous rien qui se puisse prendre
que notre déjeuner. La mer nous le fit rendre..*

On nous annonce qu'un certain nombre de prisonniers, une trentaine environ ont été remis en liberté, en même temps que Mr Boulay. Tant mieux. Cela nous donne quelque espoir. Si microscopique qu'il soit, de voir bientôt arriver notre tour.

L'ouverture des conseils de guerre a lieu définitivement demain à Versailles. Les membres de la Commune seront jugés les premiers.

— · —
Comparons S. V. P .

—
Étude sur les prisons

—
Suite et fin.

A Sainte Pélagie c'est tout autre chose. Là, les détenus couchent dans des dortoirs, mangent au réfectoire, se promènent ensemble plusieurs fois par jour dans des préaux assez vastes pour recevoir une quantité d'air plus que suffisant à la santé.

Ils travaillent aussi ces prisonniers condamnés pour vol, viol, faux ou assassinat (sic). Ils peuvent travailler, ces gens que la justice a du séparer des hommes ! Leurs travaux leur sont payés (pas cher, c'est vrai) mais ces criminels qui gagnent quelques sous à faire des chaussons de li--- - - peuvent, avec le produit d'un labeur qui a l'avantage d'être une distraction, acheter à la cantine quelque chose comme adoucissement au régime habituel !

Je n'ai pas dit que tout le monde travaillait mais que ceux qui en avaient la bonne volonté, pouvaient par cela même se donner un certain bien être.

Il y a à S^{te} Pélagie un corps de bâtiment spécialement affecté au service des détenus politiques.

Ces derniers, qui jouissent de certaines prérogatives que n'ont pas les autres sont entr'eux et n'ont pas à coudoyer des voleurs même pendant leur temps de promenade.

A Sainte Pélagie, à Mazas, à la conciergerie pourtant, les prisonniers peuvent se procurer du vin ; les prisonniers fument (et fument tant qu'ils veulent) puisqu'ils ont le droit d'acheter du tabac. Partout ils peuvent recevoir les visites de leurs parents ou de leurs amis autorisés et cela, dans un parloir et en présence d'un garde seulement.

Les politiques de Sainte Pélagie peuvent recevoir chez eux et je pourrais citer des noms d'hommes (trop libres pour avoir pu conserver leur liberté) qui y invitaient leurs parents à déjeuner.

Ceci est de l'histoire (lecteurs, vous pouvez, nous pouvons tous, tirer de là des renseignements profitables ou non, mais au moins maintenant, nous savons quelle est la comparaison à faire entre des condamnés et des prévenus !

Comparons s'il vous plaît ?

Signé Edmond Bernet

—
Nos gardiens

—
(suite)

Le cuisinier et sa ratatouille.

Dis moi ce que tu mangent, je te dirai qui tu es, disait Brillat Savarin.

Hélas, ce que nous mangeons et ce que certains d'entre nous ne peuvent avaler malgré les cris de famine de leurs estomacs, on l'a dit, ce sont les haricots insuffisamment cuits trop salés ou par compensation disait Azaïs qui ne le sont pas autant ; c'est un baquet de riz dont la première moitié ne sent rien, la seconde pourrie (sic) outre mesure et le baquet voisin sale comme s'il y avait un marchand de vin de monté avec le cuisinier qui sans doute s'aperçoit au moment de servir qu'il avait oublié le condiment

Page3

qui n'eût pas le temps de fondre ou ne fut pas mêlé ; et les baquets où il n'y a que du bouillon, veuf de la moindre parcelle de fèves, quand celui d'à côté en a plus qu'il ne devrait ! Et les horribles pois (excepté une fois il y a quelques jours) immangeables ! Quelle dureté !

Mais prenons garde, un cuisinier dont on se serait attiré la haine pourrait être un homme dangereux dans l'intérêt de mes confrères de plat ne lui dites pas que je suis du 13e (Nombre fatal.)

Les soldats de marine

J'ai reculé jusqu'au dernier moment et pourtant il faut bien avoir le courage de son opinion quand elle est basée sur des faits.

Le soldat n'est pas tenu d'avoir fait ses classes et d'y mettre les formes, la consigne est sévère nous sommes des détenus et bien qu'il n'y ait rien à craindre puisque chaque chef de plat ne reçoit pas un couteau à bouts ronds (s'il le faut) qu'il rendrait avec le plat vide et qui lui servirait à diviser pains et viande. Pas d'insurrection à craindre et d'ailleurs la majorité n'a rien à se reprocher et ne voudrait pas se fermer cette porte qui, dit-on, va bientôt s'ouvrir.

Mais pourquoi nous traiter d'avance en ennemis, pourquoi nous menacer de coups de fusil, redisons le mot : de nous brûler la gueule parce que quelques jeunes rieurs ou quelques vieux bavards ne s'endorment, non, je veux dire ne se taisent pas assez vite ?

J'ai remarqué que les factionnaires qui réclament le plus impérativement le silence sont ceux qui l'obtiennent le mieux il y en a qui ne disent mot et le silence ne s'en fait que mieux ! Ces messieurs (ont barré) d'ailleurs ne l'observent pas toujours et souvent la nuit j'ai été à même de reproduire leur conversation à haute voix ; Bon Dieu nous ne sommes pas déjà si bien couchés, nous entendons sur le pont les pas plus ou moins légers de certains factionnaires, le pittoresque de leurs avis quand l'heure sonne n'empêche pas qu'ils ne soient un réveil peu amusant, mais que le service nécessite : mais à quoi bon un fusil que l'on vient charger derrière la grille d'où il sort ensuite tout menaçant ? Cela fait rire les uns qui disent qu'on n'a pas le droit de tirer, cela terrifie les autres qui craignent d'être victimes innocentes, si on tire dans le tas, comme on les menace, et qui savent que le fait l'emporterait dans ce cas sur le droit.

Ah ! Pauvres enfants ! Vous êtes loin des vôtres, mais qui peut nous garantir que votre père, votre frère, votre oncle, un parent, un ami ne sont pas là dans le tas, si ce n'est ici, c'est sur un autre ponton.

Nous sommes des hommes, les vaincus disiez vous, eh non, combien n'ont jamais combattu ont blâmé et déploré le combat, le conflit et pourtant ils sont prisonniers ! Respect au malheur n'aggravez pas la situation. Elle n'est que trop tendue. Concilions chacun en ce qui nous concerne, visons à la fraternité universelle et commençons par nous.

Je voulais m'arrêter ici car ce qui me règle à dire est grave, ce n'est pas un on-dit.

Un homme qui ne sait pas lire reçoit une lettre de sa femme et me prie de me tranquilliser sur la santé de ses enfants. Le factionnaire était à babord, personne absolument à tribord, nous nous approchons de la grille, parce que le sabord était fermé et là, je lui dis à mi voix ce qu'il désirait. Tout à coup un homme s'élance comme un furieux -Voulez vous me f..... le camp de là ! - Oui mon ami !! (quel ami!) mais il suffisait de nous dire poliment reculez vous ? Baissez vous, est ce que j'ai besoin de prendre des gants avec vous autres est ce que vous en valez la peine ! Et furieux il s'élance d'où il était sorti et revient armé d'un sabre ! C'était le sergent de l'infanterie.

Nous avons obéi, heureusement mais si nous n'eussions pas pris le pas accéléré, qu'eût il fait ? De l'ouvrage au médecin ou au ... fossoyeur.

Au hasard de la fourchette ! Dirait un loustic.

Un prisonnier doit souffrir et se taire (signé scribe)

Je le voulais[s] mais si cela ne me fait

Page 4

qu'un peu de mal et produit beaucoup de bien ! Essayons. (')

signé

V^{or} Maorviere

(') Cette aventure regrettable nous a d'autant plus émus pour ne pas dire davantage, qu'elle est arrivée à un vieillard presque sexagénaire, incapable du moindre désordre et impuissant à tout le grand ---

(note de la rédaction)

Échos du bord

A main levée

Décidément ce pauvre Sansonnet n'a pas de chance.

Ce matin le vaguemestre prononce son nom à la distribution du courrier Oh ! Bonheur ! Une lettre !! Sansonnet court vole. Il a des ailes, c'est un oiseau.

Arrivé à la grille il tend une main fiévreuse au sergent et ramène à lui la missive bienvenue c'était une lettre de sa bien aimée

Sansonnet l'ouvre, la dévore puis s'affaisse lourdement sur lui même

Qu'était-ce trop de bonheur ?

Je me précipite sur lui je ramassai la lettre et lut :

Mon cher Sansonnet

Faut croire que t'es bien nourri, bien couché et bien payé dans ton ponton pour que tu y reste si longtemps mais comme je m'embêtais j'ai pris un boyard. Je te lâche. Fais comme moi si tu l'peux et ne m''écris plus ta bien aimée.

Anasthasie Croquet

Courage ! Dis je à Sansonnet qui rouvrait les yeux.

Laissez moi mourir me répondit-il puisque j'étais déjà sans connaissance.

—

Savez vous cher lecteur quelle différence il y a entre un coiffeur et de la gomme élastique ?

-C'est que le coiffeur épile et la gomme efface.

Signé Ed. Okolowsky

— . —

Le mot de la fin

—

Je vais ---- peinture avec un artiste de mes amis

On passait une revue de certaines croûtes du salon. On en vient à la cruche cassée

-Ce pauvre tableau, il perd beaucoup, c'est dommage !

-Bah ! C'est sans doute une affaire de de store ou de bouche de chaleur.

-Vous n'y êtes pas, mon cher mais on l'a sans doute copié et recopié qu'il finit par être usé.... à force d'être regardé !

Signé Ed. Okolowsky

—